

Assurer la bonne communication des actions de SENFA en matière de respect de l'environnement

SENFA s'applique à satisfaire sa clientèle et l'ensemble des parties prenantes, notamment par le respect des engagements pris et par un dialogue permettant de répondre toujours mieux aux demandes.

Engagements en matière de communication interne :

SENFA s'engage à satisfaire les besoins d'information, d'appartenance et d'identification des collaborateurs de manière à en faire des acteurs informés, concernés et solidaires.

SENFA s'engage à permettre aux collaborateurs de jouer à l'extérieur leur rôle d'ambassadeurs de l'entreprise et de renforcer ainsi la cohérence et l'impact de la stratégie globale de communication responsable de l'entreprise.

Engagements en matière de communication externe :

SENFA s'engage à fournir une information juste et vraie en excluant toute revendication non-vérifiée ou non-vérifiable,

SENFA s'engage à fournir une information précise et proportionnée en excluant toute revendication globale si celle-ci ne concerne qu'une partie de l'offre,

SENFA s'engage à valider toute communication traitant de l'environnement auprès d'un expert du domaine avant lancement.

Des objectifs en matière de communication responsable sont définis et examinés à chaque revue de direction à travers une boucle d'amélioration continue.

Objectifs opérationnels :

Suite à analyse initiale réalisée sur nos produits, les objectifs retenus pour l'horizon 2018 sont :

1. La mise en avant des bonnes pratiques environnementales à l'occasion des salons auxquels participe SENFA
2. La réalisation d'une action de communication spécifique sur un produit éco-conçu

SENFA s'appuie à cette fin sur ses valeurs d'entreprise qui sont l'innovation, l'audace et la fiabilité auxquelles s'ajoutent l'éthique et la transparence.

Avec l'ensemble du personnel, je m'engage à mettre en œuvre cette politique et je m'assurerai personnellement de son suivi.

Le 01 juin 2017

Directeur Général

Patrick BONNEFOND